



La période de mise en candidature débute le 1^{er} novembre
2018. L'échéance est le 30 novembre 2018.

Votre mise en candidature doit indiquer comment la personne dont vous proposez la candidature a apporté une contribution exceptionnelle pour faire briller la langue française et la culture francophone par son engagement envers la jeunesse franco-ontarienne.

Prénom : _____ Nom : _____

Unité : _____

Lieu de travail : _____

Membre de l'AEFO depuis : _____ ans

Téléphone lieu : de travail _____ / _____ / _____ cellulaire : _____ / _____ / _____

Courriel personnel : _____

Candidature

Soumise par :	
Nom : _____	Signature : _____
Unité : _____	Courriel personnel : _____

Recommandations

Nom : _____	Signature : _____
Unité : _____	Courriel personnel : _____

Nom : _____	Signature : _____
Unité : _____	Courriel personnel : _____

Contribution exceptionnelle

1. Élaborer de façon concise comment elle ou il a fait une différence dans la vie des jeunes, comment elle ou il mobilise les jeunes et comment elle ou il a fait briller la langue française et la culture francophone par son engagement et son dévouement envers la jeunesse franco-ontarienne.
2. Spécifier ses réalisations avec la jeunesse franco-ontarienne (ex. être un modèle francophone accessible aux jeunes, faire preuve de compréhension et d'intégration dans la diversité, méthodes pédagogiques innovatrices, appuis particuliers auprès des jeunes, réalisations communautaires, faire preuve de créativité, production de ressources).

Quelle a été la contribution exceptionnelle de la candidate ou du candidat?

Témoignages

3

1. Ils devront démontrer très explicitement les raisons qui appuient cette mise en candidature (ex. jeunes, collègues, parents, direction d'école ou superviseure ou superviseur, membres de la communauté). Ils peuvent aussi être accompagnés par une lettre de recommandation mettant en valeur la contribution exceptionnelle de la candidate ou du candidat et fournir des exemples.
2. Ils peuvent être soumis de différentes façons (ex. articles de journaux, photos, réseaux sociaux, productions, vidéos, site Web).
3. Il est recommandé de soumettre une variété de témoignages.

Témoignages (jeunes, collègues, articles journaux, réseaux sociaux, photos)

Ne pas oublier de joindre toutes les pièces justificatives nécessaires telles que photos, vidéos, lettres de recommandation ou documents en PDF.